

ATELIER A

COMMENT VALORISER LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES POUR RENFORCER L'INTÉRÊT DES PRAIRIES PERMANENTES ?

2 voies ont été explorées lors de cet atelier pour répondre à la question posée :

- Mieux transmettre les savoirs et mieux sensibiliser

Des outils ont été développés sur le massif des Vosges. Il s'agit de poursuivre le travail en visant l'amélioration et la simplification. Cette simplification est complexe à aborder car les prairies permanentes sont un sujet complexe à traiter, mais obligatoire pour être entendu.

Pour transmettre, il faut également : (1) amplifier la formation à tous les niveaux et notamment vers les lycées agricoles, les éleveurs, les élus, (2) être fortement présent sur le terrain pour le conseil agricole mais en clarifiant en amont le discours afin d'en avoir un commun entre les différentes structures, (3) poursuivre et amplifier la recherche. En effet, la prairie c'est technique, les réponses sont multiples et complexes, nous avons donc besoin de la recherche pour apporter des réponses.

Le besoin de techniciens sur le terrain a fortement été exprimé : mettre de l'humain dans le système, de l'humain pour aller voir l'humain. L'ingénierie territoriale semble répondre à cette définition pour créer des savoirs, pour les transmettre de manière technique, pour créer de la relation afin que les savoirs passent. Cette transmission des connaissances doit également se baser sur la mise en avant de bons exemples. Il est donc important d'avoir des ambassadeurs et les faire témoigner car ils sont plus de crédibilité.

Ces actions de transmission des savoirs doivent s'opérer tout le temps, mais surtout lors de l'installation agricole. Elles doivent permettre le questionnement des services environnementaux dans le projet agricole dès sa réflexion.

- Mieux vivre de son travail, revaloriser les services rendus dans la perception et la rémunération

Les propositions explorent 3 pistes :

- a) le changement de perception : rendre des services au-delà de la production intègre le travail de l'agriculteur. Il faut donc changer la perception de l'éleveur sur son rôle – il faut qu'il en soit fier – mais aussi celui des consommateurs.
- b) une meilleure rémunération du produit, notamment la viande. Dans le contexte de baisse de consommations de la viande, les projets alimentaires territoriaux apportent un cadre intéressant pour mettre en place des actions locales afin d'améliorer la valeur ajoutée issue de la transformation sur le territoire. Cette meilleure rémunération peut également passer par les labels. Le constat montre qu'il n'y a pas de label aujourd'hui sur la production respectueuse de la richesse écologique des milieux, et que ça transparait assez peu dans la communication. Une piste de travail peut porter sur le développement de labels ou de retravailler des cahiers des charges existants pour que les prairies à très haute valeur écologique soient à l'honneur. A l'aval, les consommateurs doivent être mieux informés.
- c) un soutien financier pour rémunérer ces services soit par : (1) une réinjection dans l'économie locale une partie de la taxe de séjour – les paysans font les paysages qui contribuent fortement à l'attractivité touristique (cf. intervention Vallée de Villé et Vallée de la Bruche), (2) la mobilisation de la taxe GEMAPI, en lien avec les fonctions épuratoires des prairies permanentes et gestion des crues, (3) paiements pour services environnementaux (PSE), dispositif intéressant pour les prairies à très haute valeur écologique mais conditionné à la réalisation de diagnostics très fins, avec des partenariats comme les CEN, pour prioriser les fonds.

En conclusion sur cette seconde voie, cette économie locale prendra du temps à mettre en œuvre, tout comme changer les regards et des agriculteurs et des consommateurs. Mais en attendant, il est important de mettre en place une stratégie de « sauver les meubles », notamment au travers des PSE.

Seulement, qui peut payer et comment faire ? Il n'y a pas de réponse à cette question aujourd'hui. Un certain nombre de collectivités sont prêtes à venir sur ces questions mais pour cela il faut rétablir la confiance entre les élus locaux et les agriculteurs. Il faut recréer du lien sur le terrain.

ATELIER B

COMMENT VALORISER LA RESSOURCE FOURRAGÈRE DES PRAIRIES PERMANENTES ?

Collectivement, un postulat partagé a été défini. Il n'existe pas de recettes toutes faites, pas de modalités de gestion, de valorisation unique qui peuvent être mise en place. Il est nécessaire de prendre le temps du diagnostic pour adapter les solutions aux particularités des fermes, des territoires.

6 pistes d'idées ont été explorées par les participants :

- **L'amélioration des connaissances sur les prairies permanentes.** Plusieurs manques ont été identifiés notamment en termes de production, de valeur alimentaire mais également sur le plan économique. Quand on compare l'importance des surfaces en prairies permanentes sur le massif avec la quantité de données produites et de l'acquisition de connaissances, ce n'est qu'un tout petit pourcentage.
- **Le développement d'une approche économique globale** à l'échelle de l'exploitation qui intègre les prairies permanentes, avec les coûts de production de ces prairies et des autres fourrages. Il faut dépasser la comparaison massive de la production, et prendre également en compte par exemple le coût de production et la santé animale.
- **La réalisation d'un diagnostic** dans la logique où on n'a pas de recette toute faite que l'on peut décliner de manière uniforme à l'échelle nationale ou européenne. Il importe déjà de poser un diagnostic : quelles prairies j'ai sur mon exploitation ? Quelles autres cultures fourragères, soit en place, soit potentielles pour compléter l'apport de mes prairies permanentes ? Une ferme c'est la complémentarité entre les prairies permanentes et les autres cultures fourragères, et au sein des prairies naturelles, on trouve les prairies diversifiées que l'on veut collectivement protéger. Elles représentent peu de surfaces en général. Pour préserver ces prairies naturelles diversifiées, les prairies permanentes, il faut partager et favoriser l'appropriation des outils existants qui ont une approche globale, comme patur'ajuste - qui permet de replacer l'exploitant au cœur de sa gestion de fourrage, il est actif dans sa prise de décision - et la complémentarité des typologies qui approchent plus les potentiels fourragers pour les prairies de fauche. Il faut également prendre le temps d'observer, de communiquer auprès l'exploitation qui a les clés pour une bonne gestion de ses prairies.
- L'approche par la production de fourrage sur une exploitation doit être complétée par **l'évaluation des besoins réels des animaux**. Les adaptations de gestion peuvent se faire à ce niveau. Des pistes comme la complémentarité des lots peuvent être explorées.
- **Le renforcement des formations** : initiales et continues. Et au-delà la mise en réseau entre agriculteurs, conseillers agricoles, écologues, collectivités, et Etat de manière à créer du lien, des synergies pour avancer vers la préservation de ces milieux
- **L'intégration des filières** valorisant les prairies diversifiées. Si les prairies permanentes permettent de mieux valoriser produits, alors on assure leur préservation au sein des systèmes d'exploitation.

En conclusion, l'idée principale c'est donc de viser l'autonomie fourragère, économique et sociale (ou de gestion / redonner des clés de gestion aux agris en partageant mieux les données)

ATELIER C

QUELS SONT LES ATOUTS ÉCONOMIQUES DES PRAIRIES PERMANENTES ?

Les participants ont partagé un cadre commun de réflexion pour cet atelier à savoir : avoir une réflexion à l'échelle de l'exploitation agricole, et avoir un objectif d'autonomie fourragère.

2 volets ont été abordés :

- Agronomique
- Valorisation

Pour atteindre ces objectifs, la première étape qui paraît importante c'est d'avoir un diagnostic initial partagé par l'exploitant qui permette d'identifier ce qui est présent sur l'exploitation et le fonctionnement global.

Les réponses à apporter doivent prendre en compte l'adaptation au changement climatique et enclencher des modifications de pratiques si des parcelles ne sont pas bien valorisées. Les modifications peuvent être du type : ajustement de la fertilisation, ajustement du pâturage par la hauteur de l'herbe. Pour mieux savoir à partir de quel moment on rentre les bêtes dans un parc, et on les sort pour ne pas impacter la repousse de l'herbe. La rotation sur les pâtures est également importante, ainsi que le type de prairies utilisé. On peut retenir l'idée suivante : répondre à l'équation « Quelle prairie pour quelle bête pour quel moment dans l'année ? » pour optimiser le fourrage.

Pour pouvoir mettre en oeuvre ces modifications de pratiques, il y a deux types de besoins :

- **humain** : accompagnement pour aller vers ces changements. Il faut du conseil.
- **financier** : les outils connus aujourd'hui (MAEC, PSE) sont des leviers pour enclencher les changements de pratiques. A titre d'exemple, on peut citer : l'investissement dans des points d'abreuvement, des clôtures pour retravailler les parcs dans le nouveau système de pâturage.

En parallèle il est nécessaire d'activer un levier complémentaire : sensibilisation des élus, d'autres agriculteurs, des citoyens. Le concours prairies fleuries est une bonne vitrine pour mettre en avant ces belles prairies et valoriser les pratiques vertueuses. Les échanges entre acteurs, et agriculteurs sont importants pour permettre d'optimiser ou mutualiser des pratiques, pour permettre des échanges de bons procédés. Il est également souligné l'urgence de parler des prairies permanentes et celles diversifiées dans le cadre de la révision de la PAC en cours.

En marge un problème a été soulevé : celui du foncier avec les agriculteurs de plaine qui acquièrent les prairies dans le massif et qui n'ont pas forcément les pratiques les plus vertueuses et qui ne donnent pas une bonne image de ce qui peut se faire sur les prairies permanentes. Il est proposé de faire appel aux collectivités territoriales pour limiter ces phénomènes.

Il y a des exemples qui fonctionnent ce qui est positif, et qui démontrent que ce n'est ni simple à monter ni à développer. Ça marche parce qu'il y a des marchés, il y a de la demande sur ces questions de la qualité, de la proximité, notamment sur les produits laitiers, la viande bovine. Les prairies et le pâturage véhiculent une image très forte sur la qualité de l'eau, sur le paysage, la biodiversité mais aussi le bien-être animal et les questions sociales avec la rémunération des éleveurs. A titre d'exemple le cahier des charges du « cœur du massif » prend en compte ces éléments, puisque la place de l'herbe et celle de l'animal sont au cœur de ce dernier. Ce produit fonctionne très bien car il est extrêmement rentable avec une forte demande. Il est simple à produire, simple en terme d'accès, et que c'est un produit de proximité.

Par contre pour le développement, il manque un vrai temps d'animation pour motiver des éleveurs et améliorer l'offre, pour toucher plus, et mieux les consommateurs.

C'est également le cas sur l'exemple de « perle de foin » qui a permis d'aller chercher des marchés dans les zoos, les animaleries, les centres équestres qui sont des marchés très rémunérateurs et qui ont donc permis de maintenir des prairies hautement diversifiées malgré le peu d'intérêt que les agriculteurs y portaient (arrêt de l'élevage...). Mais c'est une expérience très gourmande en animation, en démarche commerciale. C'est un milieu qui n'est pas simple. Il y a également des demandes d'équipements adaptés à réaliser pour répondre aux attentes des consommateurs (conditionnement...).

La marque valeur Parc est également un outil formidable mais qui montre ses limites pour passer sur des marchés du gros, au-delà de la vente directe. Ces CDC avec des valeurs, avec une place donnée à l'herbe très forte, et des questions de qualité sur l'ensemble des chaînes de production.

Il y a une vraie appétence des consommateurs et des opérateurs qui sont en contact direct avec les marchés.

Comment agir concrètement ? quelques pistes ont été explorées :

- Maintenir et renforcer les dispositifs type AMI filière,
- Favoriser l'information, les échanges autour de ces initiatives. Mais à quelle échelle ?
- Renforcer l'importance des labels, malgré la surcharge, pour deux raisons : (1) l'accès aux marchés publics, aux marchés alimentaires, (2) avec une vraie communication, information sur cette image liée à l'herbe.